

N°9 - octobre 2020

Spéciale reconfinement

Pour répondre aux exigences sanitaires dictées par le gouvernement, la commune et les écoles adaptent leurs services et informent les habitant.e.s.

Contacts du public avec les mairies de Rives Dervoises

→ Mairie de Rives Dervoises à Puellemontier

L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30. Si la réponse n'est pas immédiate (agent d'accueil déjà occupée) il est demandé de renouveler l'appel ou de laisser un message. Il sera écouté au plus tard le matin du jour d'ouverture suivant.

☎ 03.25.04.62.36

→ Mairies annexes de Droyes, Louze et Longeville-sur-La-Laines

L'accueil téléphonique et physique est ouvert aux horaires suivants :

✓ Droyes ☎ 03.25.04.23.68 mercredi 15 à 18h
samedi 9h à 12h

✓ Louze ☎ 03.25.04.26.14 vendredi 9h30 à 11h30

✓ Longeville-sur-La-Laines ☎ 03.25.04.65.36
vendredi 14h à 17h

→ Pour respecter le protocole sanitaire, l'accueil physique dans les quatre mairies se fait sur rendez-vous pris par téléphone.

Le Conseil remercie par avance les habitants de leur compréhension à l'égard de ces conditions.

Conditions de reprise de l'école à partir du lundi 2 novembre

→ rentrée des classes

Contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment, la rentrée du 2/11 au matin se fera aux horaires habituels.

→ justificatif de déplacement scolaire

Ce 2 novembre à la rentrée des classes, la commune tiendra un exemplaire papier du justificatif de déplacement scolaire à disposition des familles ou nourrices qui n'ont pas les moyens de l'imprimer. Ce justificatif devra être nominatif pour une seule personne et sera à faire signer et tamponner par la direction de l'école. Il aura une validité permanente.

→ obligation de porter le masque à partir du CP

Le Conseil municipal précédent avait fait confectionner et distribuer des masques en tissu adaptés aux enfants. En attendant que le Conseil actuel fasse refaire d'autres masques pour les enfants, il est demandé aux familles de remettre en service ces premiers masques ou d'adapter au mieux un masque pour adulte.

→ contribution des parents d'élèves au respect du protocole sanitaire

Autant que possible, les parents d'élèves sont invités à s'informer sur le protocole sanitaire à respecter en classe pour le présenter et l'expliquer à leurs enfants. Celui-ci est à lire ou à télécharger ici :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-ouverture-des-ecoles-modalites-pratiques-et-protocole-sanitaire-305467>

→ cantine scolaire du RPI

Louze/Longeville à Puellemontier

Comme en mai et juin 2020, la cantine sera à l'ADASMS de Puellemontier pour les enfants du RPI Louze/Longeville, qui seront transportés et accompagnés par Brigitte GUERIN.

Réunions et rassemblements en période de reconfinement

→ comités participatifs et groupes thématiques

Les réunions de travail prévues à compter du 30 octobre sont annulées. Leur reprise sera envisagée quand les conditions sanitaires seront redevenues favorables.

→ commémoration du 11 novembre

La cérémonie sera réduite à un dépôt de gerbe aux monuments aux morts des quatre villages par les élu.e.s.

→ réunions associatives

Toutes les assemblées générales ou autres réunions d'associations dans les locaux municipaux sont annulées.

→ affouages

Le tirage au sort des lots d'affouages de la saison 2020/2021 qui aurait pu se tenir fin novembre est reporté. En attendant, la date limite d'inscription est repoussée au lundi 23 novembre inclus.

Veille municipale auprès des personnes âgées, fragiles, isolées

Les habitant.e.s de Rives Devoises qui ont besoin d'un service ou qui se sentent vulnérables durant cette période de reconfinement sanitaire sont invitées à contacter les élu.e.s, ceci sans aucune hésitation.

✓ Droyes : Pascal KREMER au 07 85 68 71 20

ou Sylvaine CHARUEL au 06 77 74 32 15

✓ Puellemontier : Jean-Jacques PETITPOISSON au 06 81 80 24 92

✓ Longeville-sur-La-Laines : Michel MATRION au 07 70 56 98 64

✓ Louze : Daniel MONNIER au 06 15 49 39 04 ou Marie-Hélène LARTILLIER au 06 32 92 65 91

Rives Infos n°9 - Octobre 2020

Rédaction & impression Conseil municipal de Rives Deroises

D'autres informations plus ordinaires...

→ recherche deux volontaires pour le bureau du CCAS

Le Conseil municipal recherche deux habitant.e.s actif.ve.s dans des associations d'aide aux personnes qui soient volontaires pour intégrer le bureau du CCAS de Rives Deroises.

→ RIB pour le versement de la participation municipale de 25€

Un relevé d'identité bancaire doit être joint à la demande de participation à l'adhésion d'un mineur à une association sportive ou culturelle pour que la commune puisse effectuer le versement des 25€.

→ panneau des échanges à Louze

A la demande de quelques habitants de Louze qui souhaitent faire des dons ou des échanges de biens ou services, un panneau est disponible dans l'abribus devant le restaurant pour afficher ce que l'on souhaite donner ou échanger. Exemples : fruits, légumes, jouets, outils, transport ou sciage de bois, débroussaillage...

→ accès à la forêt de Louze en période de chasse

Par accord entre la municipalité et l'association de chasse présidée par Gilbert MATRION, la barrière d'accès à la forêt de Louze est fermée à partir de la veille du jour de chasse, à la tombée du jour (vendredi soir pour chasse le samedi, samedi soir pour chasse le dimanche). Les personnes présentes dans la forêt avec leur véhicule doivent prendre leurs dispositions pour ne pas se trouver enfermées. Si c'est le cas, contacter Daniel MONNIER au 06 15 49 39 04.

→ installation de

« La lavandière » à Droyes

Béatrice GERARD, artisan couturière anciennement installée à Montier-en-Der, travaille désormais à son domicile à Droyes. Contact téléphonique au 07.70.60.76.63.